

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2014/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 février 2014

DCM N° 14-02-27-16

Objet : Versement d'une subvention d'équipement au Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Simon Saint-Jude (Les Isles).

Rapporteur: Mme OASI-SCHAEFER

Le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Simon Saint-Jude sollicite l'aide financière de la Ville de Metz pour réaliser les travaux de pose d'une sur-toiture à la salle paroissiale, propriété de la paroisse.

Le montant total des travaux est estimé à 17 268,37 €.

Il est proposé d'attribuer à la paroisse Saint-Simon Saint-Jude une subvention d'équipement d'un montant de 8 633 € correspondant à 49,99 % de la dépense totale.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la demande d'aide financière présentée par le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Simon Saint-Jude,

VU les articles 42 et 92 du décret du 30 décembre 1809 sur les fabriques des églises, modifié,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris en son article L.2543-3,

VU l'usage public de la salle paroissiale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE VERSER** une subvention d'équipement au Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Simon Saint-Jude d'un montant de 8 633 € représentant la participation financière de la Ville de Metz à la réalisation des travaux de pose d'une sur-toiture à la salle paroissiale.

Cette subvention sera versée sur présentation des justificatifs des dépenses.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer tout document se rapportant à cette subvention.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

L'Adjoint Délégué,

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Patrimoine Culturel
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ